

Annexe 2

Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et des Collectivités Locales

Bureau du conseil et du contrôle de légalité

Liberté Égalité Fraternité

BUDGET PRIMITIF (ou supplémentaire) 2023 Dépôt des DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Arrondissement : TROYES	☐ BAR	-SUR-AUBE	□ NOGENT-SUR-SEINE
Nom et adresse de la collectivité			
CP : Commune :			
Tel:Courriel:			
Horaires du secrétariat :			
Ce bordereau, accompagné d'un se doit être envoyé en préfecture ou Les documents seront conservés par vous sera retourné par mail si l'envo attestera du dépôt et du caractère e	en sous-p r les servic i est comp	réfecture selo ces préfectora olet. Le visa de	n l'arrondissement. ux. Seul le bordereau visé s services préfectoraux
BUDGET PRIMITIF (ou suppléme	•		ulé :
Document	Pièces transmises (à cocher)	Date de téléransmission si dépôt sur @ctes	Motif éventuel de non transmission de pièces
Maquette du budget primitif (BP) 2023 accompagnée des <u>annexes obligatoires</u>			
Délibération afférente au vote du BP			
Note de présentation			
Délibération de reprise anticipée du résultat (si compte administratif non voté)			
Le Maire, le Président atteste que les docu ou en sous-préfecture, sont conformes à c Cadre réservé à l'administration Reçu le :	eux déten	us par la collec	
3		L	e Maire, le Président,